



**MEDITATION DE MGR MARC AILLET
POUR LE MERCREDI 29 AVRIL 2020**

***Affamés de l'Eucharistie et privés de
liberté de culte***

Nous interrompons une fois de plus le Discours du Pain de vie, pour célébrer aujourd'hui sainte Catherine de Sienne (1347-1380), dont la mémoire a été élevée à la dignité de fête par saint Jean

Paul II qui l'a déclarée copatronne de l'Europe, avec sainte Brigitte de Suède et sainte Thérèse-Bénédictine de la Croix (Edith Stein). Elle fut tertiaire dominicaine et bien que quasi illettrée, elle fut déclarée Docteur de l'Eglise, en particulier pour ses fameux *Dialogues*, où elle rend compte de ses entretiens mystiques, d'une très grande profondeur, avec Jésus. Elle a contemplé, non seulement avec son âme de feu, mais aussi avec sa chair, le mystère de la Passion de Jésus : elle en portera même les stigmates. Sainte Catherine avait une grande dévotion à l'Eucharistie, elle avait même un tel désir de l'Eucharistie qu'on raconte qu'un jour, alors qu'elle se tenait au fond de l'église, l'hostie s'échappa miraculeusement des mains du prêtre, au moment de la communion, pour aller se déposer sur sa langue ! Avez-vous un tel désir de l'Eucharistie, vous qui en êtes particulièrement privés aujourd'hui ? La vie eucharistique est tellement vitale et indispensable à la vie chrétienne que nous faisons tout notre possible pour vous la rendre accessible, au moins de manière virtuelle. Je ne vous dis pas que l'hostie s'échappera de mes mains pour vous rejoindre à travers l'écran de cette messe virtuelle, mais je ne doute pas que Jésus-Hostie peut venir vous rejoindre spirituellement, à la mesure de votre désir de lui.

Cette insistance sur l'Eucharistie est d'autant plus paradoxale que nous venons de prendre une douche froide, avec les annonces du premier Ministre, présentant son plan de déconfinement devant l'Assemblée nationale. Avec quelle désinvolture a-t-il réglé son compte aux cultes, avec quel manque flagrant de respect envers tous les croyants, et envers les Catholiques en particulier. Un manque de respect aussi vis-à-vis des évêques de France qui avaient présenté un plan de déconfinement au gouvernement, vendredi dernier. Sans aucune explication, sans même un retour au du Président de la Conférence des évêques de France, il décide d'interdire le culte public avant le 2 juin. Un nombre important de secteurs de la vie sociale reprendront progressivement – l'école, les commerces, les transports en commun, dont on sait bien que les interactions sociales seront très difficiles à maîtriser, la vie culturelle avec les bibliothèques, les médiathèques, les petits musées –, mais pas le culte public !

Il ne s'agit pas d'entrer en rébellion, mais d'exprimer notre incompréhension, nos interrogations et d'exiger une discussion pour tenter d'infléchir une telle décision. Il ne s'agit pas de contester l'autorité de l'Etat qui est dans son rôle quand il impose des mesures de précautions sanitaires pour combattre une pandémie, qui peuvent aller jusqu'à l'interdiction de tout rassemblement public, comme nous l'avons connu à travers le confinement. Mais quand la vie sociale reprend ses droits, il est parfaitement illisible et

incohérent de maintenir les églises fermées au culte public. Nous sommes capables nous aussi de prendre des précautions sanitaires pour éviter la propagation du virus, comme nous nous y sommes engagés ! Nous pourrions bien assister ici à une atteinte grave à la liberté socio-civique des cultes qui fait partie du droit fondamental à la liberté religieuse. L'ordre public sera aussi bien respecté par les fidèles de l'Eglise, toutes précautions sanitaires étant prises, que par les usagers du métro ou les clients d'un supermarché ! Le Président de la Conférence des évêques de France doit d'ailleurs rencontrer le Ministre de l'Intérieur et des cultes pour reprendre la discussion.

Prions à cette intention. Confions-la à sainte Catherine de Sienne, qu'elle nous obtienne de pouvoir au plus vite reprendre la célébration communautaire des sacrements. Elle fut une femme vigoureuse qui intervint auprès des chefs d'Etat, des communautés chrétiennes divisées, du Pape même dont elle réclama le retour à Rome depuis Avignon, car c'est depuis les collines de Rome, affirmait-elle, que le Successeur de Pierre, comme évêque de Rome, doit gouverner l'Eglise universelle. Elle vécut à l'époque du Grand Schisme, où l'Eglise était profondément déchirée : elle se dépensait pour ramener l'Eglise à l'unité, en particulier en vivant la Passion du Christ dans sa chair. Elle avait une grande dévotion au sang de Jésus, dont saint Jean nous dit qu'il « nous purifie de tout péché » (1 Jn 1, 7). Demandons-lui donc de pouvoir retrouver le chemin de nos églises au plus vite.